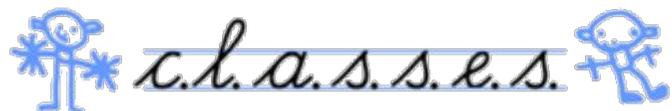


Vous souhaitez

PARTICIPER à nos actions

SIGNALER des familles isolées avec enfants

SOUTENIR nos actions financièrement



Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation
Et le Soutien aux Enfants des Squats

Contactez-nous

contact@classes-asso.org

c/o Ligue des Droits de l'Homme
34 cours de Verdun 69002 Lyon

- ✓ Médiatrices scolaires (mediateur@classes-asso.org)
06 66 41 11 74 Clémence Philipona Sarah Eckert
- ✓ Jacques Miquey (agireensemble@classes-asso.org)
07 55 90 96 46
- ✓



C.L.A.S.S.E.S. oct 2022

www.classes069.blogspot.fr



Le droit à l'éducation pour tous !

« Le droit à l'éducation est garanti à chacun, afin de lui permettre de développer sa personnalité, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie professionnelle, d'exercer sa citoyenneté. »

Article 1 de la Loi d'orientation du 10 juillet 1989

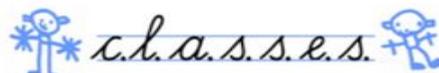
« L'inscription dans un établissement scolaire, d'un élève de nationalité étrangère, quel que soit son âge, ne peut être subordonnée à la présentation d'un titre de séjour. (...) Ces élèves ont les mêmes droits à être instruits que les élèves de nationalité française. »

Circulaire n°2002-063 du 20 mars 2002

Dans l'agglomération lyonnaise, de nombreuses familles vivent au sein de squats, bidonvilles, voitures, dans une grande précarité. Soumises à des expulsions à répétition, elles **sont condamnées à l'errance**.

D'origine étrangère (plus de 40 nationalités...), elles ont fui leurs pays où elles sont victimes de discriminations politiques, sociales et économiques.

Alors même que ces parents sont de plus en plus demandeurs, **de nombreux enfants sont encore privés d'école**.



Une association de CITOYEN.NES

créée en 2006, pour aider ces enfants à aller à l'école :

VEILLEURS

les membres de l'association (familles, bénévoles, professionnels) repèrent et vont à la rencontre des familles sans-abri.

MÉDIATEURS

et les accompagnent pour faire le lien entre l'école, les parents, les enfants.

ENGAGÉ.E.S au côté des familles

il leur faut aussi aider à débloquer d'autres difficultés d'accès aux droits fondamentaux, en lien avec des intervenants du domaine de la santé, du logement, de l'emploi...

En 2021, l'association reçoit l'appui d'un médiateur scolaire salarié. Ce sont près de 400 enfants qui sont suivis sur la métropole lyonnaise.

L'association C.L.A.S.S.E.S. agit pour

✓ rendre effectif le droit à la scolarité pour TOUS les enfants : que personne ne soit oublié sur le bord de la route, d'une rue...

✓ permettre à chacun.e de trouver son chemin d'épanouissement.

Parce que la régularité de la scolarisation dépend étroitement des conditions de vie, nous contribuons, au côté des familles concernées et de nos partenaires, à la lutte contre le mal logement et la grande précarité.

Parce que parents et jeunes souhaitent une scolarité durable et efficace, nous développons avec eux d'autres modes d'actions (voir ci-dessous).

Agir ensemble

En lien avec des organismes de formation, des chercheurs, des acteurs de terrain, les membres de C.L.A.S.S.E.S. construisent, animent et participent ensemble à des actions collectives, des temps de formation, de sensibilisation, de croisement d'expériences, de recherches-actions pour

- ✓ Faire évoluer les pratiques
- ✓ Améliorer l'accès aux droits
- ✓ Donner aux familles et aux jeunes les moyens d'agir sur leur avenir

